

Boulogne sur Mer le 13 Septembre 1880. 11^h 20^m du matin

Monsieur le Ministre des Travaux Publics
Paris.

Reçois excellentes nouvelles des Couaregs.
Une députation d'Yfoghias arrive Orargla, demandant
entretenir relations établies par mission. Je les prévient
que je repartirai avec eux le mois prochain, et je les invite à
aller, s'ils le veulent, jusqu'à Alger, ou je serai le 7 ou 8
Octobre. Je les recommande à Laghouat pour qu'on les
défraie. La mission remboursera. Ce n'est pas une dépense
mal placée. Je rends compte à Monsieur le Gouverneur
Général. - J'ai lettres d'Abitaghien, chef du Hoggar, et
d'Ikhenoukhen, chef des Azgar; toutes contenant assu-
rances d'amitié. Renseignements pris à huit sources
différentes confirment ces dispositions. Ainsi se dessinent
les résultats de première partie de l'exploration; le succès
de la seconde partie ne paraît plus faire de doute. Serais
reconnaissant aviser Messieurs les Ministres Guerre et
affaires Etrangères en ce qui concerne, pour le cas échéant,
éviter complications et commentaires relatifs à voyage
de mes Couaregs.

Signé: Lieut Colonel Flatters

de la Guerre.

ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE.

Section d'Algérie
N^o 90Renseignements
fournis par l'ex-
coféral Djelani
Capitaine de Genie
Roche, frère de l'ingé-
nieur de marine fait
partie de la
mission FlattersParis, le 1^{er} janvier 1893.

1893.

Manuscrit de l'Etat-Major
les documents communiqués
et le plus d'un faire connaître le service communiqué
4-6

Note

pour le Cabinet du Ministre
(Correspondance Générale)

Cette note du 25 Meu concernant le Cabinet du Ministre a communiqué, par avis, à l'Etat Major de l'Armée, une requête à Monsieur le Président de la République, formée par M. Roche, Capitaine du Genie à Alger à la suite de renseignements qu'il a reçus de l'interprète militaire revuqué Messaoud Djelani et d'après lesquels plusieurs membres survivants de la mission Flatters seraient prisonniers des Koureys. Le but de M. le Capitaine Roche est de faire vérifier ces renseignements.

Le Général Commandant la Division d'Occupation de Tunisie a rendu compte au Ministre à la date du 2 janvier, des allégations produites

Tunis

Itinéraire de son voyage contient également de nombreuses invraisemblances: 28 étapes coupées seulement de quelques séjours ^{chaque} de 90 à 120 kilomètres. Il est permis de se demander si le voyageur qui, après 8 mois de réflexions, a fourni un semblable travail, s'est beaucoup éloigné de Lagos et s'il est allé sur le Niger.

Enfin, depuis plusieurs mois, Djelari a eu une conduite si étrange, il a donné de tels signes de désordre cérébral, qu'avant sa révocation il a été mis en observation à l'hôpital militaire de Tunis. Le médecin traitant a constaté que Djelari était morphinomane et que sa responsabilité était très atténuée lorsqu'il se trouvait sous l'influence du chlorhydrate de morphine. Déjà à son retour à la côte occidentale d'Afrique, il était très surexcité. Et Kotonou s'est vu un coup de revolver dans la poitrine, ce qui a retardé son rapatriement de quelques semaines.

Il convient d'ajouter que c'est la seconde fois que le bruit de l'existence du Colonel Flatters est mis en circulation. La première fois, en 1884, le promoteur de cette
nouvelle

nouvelle, était le H^c el Hadj Ahmed el
Baehir, spahi au 3^e Régiment. Après une
enquête minutieuse, ce spahi, convaincu
d'imposture, a fini par avouer que son
recit était une pure fiction et il a été
severement puni. Ne serait ce pas cette
fiction qui arrangée et amplifiée, aurait
été reprise par Djebari dans un but de
reclame?

Dans ces conditions il semblerait qu'il
n'y a pas lieu de pousser plus loin cette
affaire. Mais afin de donner pleine
satisfaction aux familles des personnes citées
comme ayant survécu au massacre, l'état-
Major de l'armée va proposer au Ministre
de prier le Ministre des colonies de faire
vérifier le recit de Djebari par le
Commandant supérieur de Tombouctou.
Cet officier, qui est en relations constantes
avec les Bouaregs du sud, est bien placé
pour avoir des renseignements précis.

L'état-Major de l'Armée a
l'honneur de joindre au dossier
communiqué un extrait de
la relation de Djebari ainsi
que l'itinéraire sommaire
de son voyage et de prier
le Cabinet du Ministre de vouloir

trien

Bien lui renvoyer ces deux documents
des qu'il en aura pris connaissance.

M. Le Général,
Chef d'état Major G^{de} de l'Armée,

Le Chef de Bataillon,
Chef de la S^{te} d'Albuquerque,

A. Gouvy

J. J. J. J.

BUREAU

MINUTE

Note

pour l'Etat-major de l'armée
(Section d'Ingénieurs)

3/14

ANALYSE.

Paris, le 21 Mai 1895.

M. le général Commandant le 1^{er} Corps d'Armée a transmis au Ministre une requête à M. le Président de la République, formée par M. Roche, Capitaine du Génie à Alger, à la suite de renseignements qu'il aurait recueillis de M. Messaoud-Ben-Djebbar, interprète auxiliaire de 2^e classe, récemment révoqué, et d'après lesquels trois membres survivants de la mission Flatters, M. Roche, Ingénieur des Mines, Béringer, Ingénieur des Ponts et Chaussées, et le Docteur Guyard, seraient prisonniers des Touaregs.

M. le général Larchey a communiqué, en même temps, au Ministre une lettre ^{par laquelle} M. le général Commandant la Division d'occupation de Tunisie, en signalant M. l'interprète Messaoud-Ben-Djebbar comme ayant lancé la nouvelle dont il s'agit, publiée, depuis, par la presse, ~~fait~~ ^{fait} ~~recit~~ ^{recit} ~~compte~~ ^{compte} qu'il a fait des démarches en vue de vérifier l'exactitude des récits répandus à ce sujet par le dit interprète.

M. le général et le 1^{er} Corps d'Armée terminent ou se terminent en ce moment le Tent-été jugent - nous à propos de demander à M. le général Larchey de nous faire connaître le résultat des démarches dont il s'agit.
F. de ... le Cabinet du Ministre

1005

(Commissaire g^le) a l'honneur de ^{transmettre} ~~communiquer~~
a l'Etat-major de l'armée les 3 pièces ci-jointes
et il le prie de vouloir bien, en les lui renvoyant
après examen, faire connaître son avis au
sujet de la suite à donner a la communication
de Mr le Général Larchey.

Le Chef.

Vu.

Le Colonel
Chef des Colonnes

Alger le 17 Mars

1895

ETAT-MAJOR

1^{re} Section

N^o 11461

Objet:

résultat de la Révolution
Capitaine du 5^e Régiment

Le Général Larchey
Commandant le 19^e Corps d'Armée
à Monsieur le Ministre de la Guerre

Paris
RECEVU
21 Mai 1895
MINISTRE

307.

Monsieur le Ministre

21 MAI 1895

J'ai l'honneur de vous transmettre ci joint une requête adressée à M. le Président de la République par laquelle M. Roche Capitaine du 5^e Régiment à Alger, fait à la connaissance du Chef de l'Etat, des renseignements qui lui auraient été communiqués par M. Messiaud ben Djebbar, interprète auxiliaire récemment révoqué, et d'autres lesquels trois Européens, survivants de la mission Flatters, seraient prisonniers des Touaregs.

Je crois devoir vous transmettre, en même temps, la copie d'une lettre que m'a adressé M. le Général Commandant la Division d'occupation de Tunisie, lorsque M. Djebbar est venu dernièrement en congé de convalescence à Alger, lettre dans laquelle il est question des nouvelles à son sujet et portées par et interprète.

Tout être, je vous ai propos de demander à M. le Général Leclère le résultat des démarches qui ont pu être faites, ainsi que le mentionne le dernier paragraphe de la présente lettre en vue de savoir quel degré de certitude on peut accorder aux dires de M. Djebbar.

L. Larchey

à l'Etat Major
Coe Gote
San avis sur la suite à donner

4

19^e corps d'armée

Génie

Service général

Alger le 21 avril 1895

Le Capitaine du Génie Roche
a l'honneur de s'adresser au
Ministre de
la Guerre

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous
adresser ci-joint une lettre
pour Monsieur le Président de
la République, et de vous
prier de vouloir bien appuyer
la demande qu'elle contient.

Roche

Vu et transmis,

Alger le 23 avril 1895.

Le chef d'état major du Commandement
supérieur du Génie en Algérie

Premier

Vu et transmis,

Alger le 23 avril 1895.

Pour le Général Commandant supérieur du génie
en tournée,

P.O. Le chef d'état major

Premier

C. J. K. L.

no 1719

19^e corps d'armée

Génie

Service général

Alger le 21 avril 1895

Le Capitaine du génie Roche
à Monsieur le Président
de la République.

Monsieur le Président,

À la suite des articles
publiés récemment par les
journaux sur l'existence, chez
les Couaregs du Sud, de membres
de la mission Flatters, dont
faisait partie mon frère Roche,
Ingénieur des mines, j'ai
demandé des renseignements détaillés
à M^r Djebari, interprète militaire
à Tunis, qui avait rapporté cette
nouvelle d'une mission au Soudan.

M^r Djebari m'envoya
les signalements des trois Européens
qu'il disait avoir vus. Or l'un
de ces signalements, dont copie
est ci-jointe, correspondait
très exactement, et jusque dans ses
moindres détails, à celui de mon frère.
J'adressai alors une photographie

de ce dernier à M^r Djebari, qui déclara qu'elle représentait effectivement les traits de l'un des prisonniers.

D'autre part, d'après un officier supérieur qui avait connu les membres de la mission Flatters, les deux autres signalements s'appliquaient à M^r Béringer, Ingénieur des ponts et chaussées, et à M^r le Docteur Guyard. Et afin de vérifier cette concordance, j'adressai une copie de ces signalements aux familles intéressées. Celle de M^r Béringer affirma très énergiquement que le signalement correspondait en tous points à celui de cet ingénieur. Quant à celle de M^r Guyard, bien que moins catégorique, elle déclara néanmoins qu'il y avait concordance pour les traits généraux, et M^r Djebari, à qui fut présentée une photographie du Docteur, fit une déclaration identique.

Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il y a une correspondance absolue entre les signalements apportés par M^r Djebari et ceux de M^{rs} Roche et Béringer, et d'autre part qu'il y a une ressemblance générale en ce qui concerne le Docteur Guyard.

Comme enfin les signalements donnés par M^r Djebari sont trop détaillés pour avoir été soit copiés, soit inventés, j'estime que la question est trop grave pour ne

Signalements des trois Européens
vus par M^r Djebari, interprète militaire

à Chaoua, j'ai vu trois
individus que l'on me dit être
des Européens.

1^{er} signalement

L'un est de taille moyenne,
les yeux bleus; le front bombé;
les sourcils châtain très clairs presque
blonds, à moitié blancs, les pommettes
saillantes; le teint légèrement coloré
et hâlé par le soleil; la bouche
petite, bien dessinée; les lèvres de
grossueur moyenne; la taille de 1,60
environ, légèrement courbée; l'allure
dégagée; les cheveux complètement blancs,
permettant de conclure cependant que
cet homme a été blond; le menton
pointu; la barbe blanche, longue
et soyeuse. Il s'exprime difficilement
en arabe et prononce les s avec un
son intermédiaire entre le th arabe
et notre s. Si cette circonstance
n'implique pas un défaut de langue,
il a dû apprendre l'arabe dans le
département d'Alger. Il paraissait
âgé de 38 à 60 ans.

Renseignements donnés par les Bourgeois
sur cet Européen: Savant; s'occupe
de culture; aime beaucoup les plantes;
construit de belles maisons; c'est lui
qui a introduit l'usage des fenêtres
à Chaoua; n'aime pas laisser l'eau
stagnante; a inventé le système
des terrasses abritées; très courageux,

mais n'aime pas l'effusion du sang;
bon cavalier; bon méhériste; très
affable; très accueillant; très bon ami;
sobri et dur à la fatigue.

2^{es} signalement

Le second est franchement brun,
les yeux, très vifs, sont gris; les cils
sont noirs, les sourcils également,
ces derniers sont épais et bien dessinés;
le front est plat avec quelques rides;
les joues sont pleines, et le teint
fortement coloré, hâlé par le soleil; la
bouche est large, les lèvres un peu
grosses, les deux dents de devant de la
machoire supérieure séparées par un
léger espace; la taille de 5,72 environ;
les épaules larges, et le ventre légèrement
proéminent; la barbe, taillée à l'arabe,
est noire et parsemée de poils blancs;
les moustaches sont longues et fortes;
le menton est large et carré. Il s'exprime
assez bien en arabe; le verbe est haut,
la parole vive et saccadée, la voix forte
et disgracieuse. Il paraît âgé de 40
à 48 ans.

Renseignements donnés par les Souverains
sur cet Européen: c'est un savant et le
meilleur méhériste du pays; il fait de belles
images; s'est fait remarquer par son
courage à côté de Melloul lors de la
bataille d'El Hassi contre les Kel-Azou;
travailleur infatigable; il a inventé
un nouveau système de creusement des
puits; a perfectionné le système
d'arrosage des oasis; enseigne aux enfants
de faire des images. C'est un homme

paisible, doux et aimable; fait des collections
de coquillages et de cailloux, en a un
grand nombre; a perfectionné le travail
du fer et simplifié sa fabrication.
Aime la solitude, paraît toujours
sérieux et mélancolique; très dur à
la fatigue.

3^e également

Le troisième est petit, très
maigre; les yeux bleus, sans expression,
les cils et les sourcils châtain clair,
le visage uni très pâle et hâlé par
le soleil; la bouche petite; les lèvres
minces; les dents petites, bien rangées,
sans défaut; le nez petit, bien fait,
les narines très mobiles; le menton
rond, presque imberbe; une cicatrice
partant de l'arcade sourcilière droite
et traversant le front diagonalement
vers la gauche; une autre cicatrice
en travers du poignet droit; il
s'exprime correctement en arabe et
grave les π . Il paraît avoir de 38
à 40 ans. De la manière dont il
parle l'arabe on peut conclure qu'il
a dû l'apprendre dans le département
d'Oran.

Renseignements donnés par les Bourgeois
sur cet Européen: également un savant;
soigne les maladies, a inventé un remède
pour les yeux; guérit les blessés;
courageux jusqu'à l'impudence; s'est
distingué pendant l'expédition contre
Abraouen, où il reçut trois blessures;
aime bien discuter avec les savants;
collectionne des plantes; aime beaucoup

Les petits enfants ; très sérieux ; vite
volontiers, mais sans beaucoup de joie ;
monte bien à cheval, manie bien la
lance, mais mauvais météoriste ; ni
sobriété, ni dur à la fatigue ; faible
et fréquemment malade.

Pour copie conforme.

Alger le 21 avril 1895

Le Capitaine Du génie

J. B. Roche

pas être poursuivie.

Dans ces conditions, j'ai
l'honneur, Monsieur le Président,
de soumettre à votre haute appréciation
cette affaire qui me touche de si
près, et de vous prier, au nom
des familles Béringer, Guyard
et Roche, de vouloir bien lui
donner la suite que vous
jugerez convenable.

Veuillez agréer, Monsieur
le Président, l'expression de
mon plus profond respect.

J. Roche

Division d'Occupation
de Tunisie
Etat-Major
1^{re} Section

N^o 2
M. S. de l'Interprète
Messiaoud Djebari, en congé
à Alger.

Confidentiel

Alger, le 6 Janvier 1895

Le Commandant de Division Lecteur
Com. de la Division d'Occupation de Tunisie
à St. de le Général Commandant le 1^{er} Corps d'Armée
Alger.

Mon Général,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai
l'accordé à M. l'Interprète auxiliaire de 2^e classe, Messiaoud
Djebari, un congé de convalescence de trois mois pour en faire
à Alger.

M. Djebari est cet interprète qui a été envoyé
il y a un an, deux ans, en exploration au Soudan par la Société
de Géographie.

Il est rentré après dix huit mois d'absence, rapportant de
son voyage une relation tout à fait extraordinaire qui n'inspire
qu'une demi confiance et dans laquelle il est très difficile de distinguer
le vrai du faux.

C'est lui qui, il y a quelques semaines, profitant de
l'autorisation que je lui avais accordée d'assister à une réunion
de l'Institut de Carthage, a tenu dans un premier la nouvelle
à Constantine, qui depuis, a fait le tour de la presse et d'après laquelle
il avait eu plusieurs sermons de la mission Flatters.

Comme il est à craindre qu'il ne cherche à continuer
cette campagne de recits plus ou moins vraisemblables qui attirent sur
lui l'attention, j'ai pris soin de lui rappeler, avant son départ, qu'il lui
était défendu par les règlements militaires de tenir quoi que ce soit
à la publicité sans l'autorisation du Ministre de la Guerre,
et je lui ai interdit en outre, toute communication relative à ses voyages
à d'autres, qu'à moi.

Je vous dois votre signature, la présente à Alger
pour

pour le cas où M. Debari ne se conformerait
pas à mes ordres. Il importe en effet de ne pas le laisser
mettre en circulation d'autres nouvelles contrefaçonnelles avant de connaître
le résultat de diverses démarches faites en ce moment, dans le but de
savoir quel degré de confiance on peut accorder à ses récits.
Signé: Decker.

Une copie conforme:
Alger, le 14 Dcaï 1891
Le Général Comte le 1^{er} Corp^d. Inf.
E-O-Le / Chef d'Etat-major
Abousta



MINISTRE DE LA GUERRE
4 AVRIL 1881
CABINET DU MINISTRE

Ministère

de

Affaires Étrangères.

Direction

de

Affaires commerciales.

S. Direction du Midi

Correçte
196

Paris, le 2 Avril 1881.

Monsieur le Ministre, je
veux de recevoir de M. le
Gouverneur Général de l'Algérie
un télégramme annonçant
l'anéantissement presque complet
du personnel de la mission
du colonel Flatters.

Je m'empresse, Monsieur
le Ministre, de vous transmettre

Monsieur le Général Farre,
Ministre de la Guerre :

ci joint, copie de ce télégramme
pour le cas où il ne vous serait pas
parvenu directement.)

Agreez, Monsieur le Ministre,
les assurances de ma haute considération

Le Digne,

Sous-Secrétaire d'Etat.

Horace de Choiseul

Dépêche télégraphique

--

Gouverneur Général Algérie
aux Ministres Intérieur, Affaires
Étrangères, Guerre, Travaux
Publics, à Paris

--

Requie le 1^r à 11 h. 40 min. Mustapha, 1^{er} avril 1881
9 heures cinquante, soir.

-

Très urgent. Quatre indigènes
de la mission Hattus sont
arrivés, le 28 Mars, à Ouzargue
mourant de faim et de fatigue
et apportant nouvelles de
l'avantissement presque
complet de la mission.

D'après le récit de ces gens, la mission a été surprise, à 4 journées de Hairer, Sud 2° Assinnu. Le Colonel Flatters et tous les membres de la mission ont été tués. M. Dianous et le sous-officier P. Béguin, accompagnés de 84 hommes, s'étaient échappés et battaient en retraite, — rejoints par les Louoregs Hoggar, qui leur affirmèrent n'avoir pas pris part au massacre; ils ajoutèrent foi à leurs protestations d'innocence et acceptèrent des Dattes; ces Dattes étaient empoisonnées. M. Dianous et 88 hommes sont morts de ce poison. Le maréchal des logis P. Béguin

continuée à battre en retraite,
avec 30 hommes, mais cernés
à quatre jours au Sud de
Messeguen, il a envoyé les
quatre indigènes qui sont
arrivés à Ouargla implorer
du secours. Le Khelefat d'Ouargla
est parti avec 400 militaires.
Des instructions précises lui
ont été envoyées par le
Commandant de Laghouat
qui est actuellement en
route pour le Mzab. Rien
n'a été négligé pour
sauver les restes de la mission,
mais il y a peu d'espoir,
car les 30 survivants sont
cernés et ne doivent avoir
que peu de vivres et peu
de munitions.

de la Guerre.

ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE.

Section d'Algérie
N° 90

Renseignements
fournis par l'ex-
interprète Djebbar ou
Capitaine du Genie
Roche, frère de l'ingou-
eur de mures, faisait
partie de la
mission Statters

Paris, le 1^{er} Juin

1895.

envoyé à l'Etat-major
le document communiqué
et le prié de vouloir bien le saisir dans le dossier
4-6

Note

pour le Cabinet du Ministre
(Correspondance Générale)

Par note du 25 Mai courant, le Cabinet du Ministre a communiqué, pour avis, à l'Etat Major de l'Armée, une requête à Monsieur le Président de la République, formée par M. Roche, Capitaine du Genie à Alger à la suite de renseignements qu'il a reçus de l'interprète militaire revogue Messaoud Djebbar et d'après lesquels plusieurs membres survivants de la mission Statters seraient prisonniers des Couareys. Le but de M. le Capitaine Roche est de faire vérifier ces renseignements.

Le Général Commandant la Division d'Occupation de Tunisie a rendu compte au Ministre à la date du 2 Janvier, des allégations produites à

Tunis

Dans une conférence,
tenue par Messaoud Djibari. Cet ca-
interprète a avancé que 4 Européens membres
de la mission Flatters, dont l'un serait le
Colonel, auraient échappé au massacre
de Bir-el-Gherama et vivraient chez les
Bouaregs. Il a maintenu ensuite ses
affirmations devant M. le Général Leclerc.

Malgré l'insistance de Djibari,
ses dires ne semblent pas mériter d'être
pris en considération pour les raisons données
ci-dessous:

Cout d'abord, il n'a produit cette
nouvelle à sensation que plus de huit
mois après son retour du voyage que la
société de Géographie l'avait chargé
d'entreprendre au Soudan.

Son récit, dont copie est ci-jointe,
est peu vraisemblable et paraît une
invention mise en avant par son auteur
dans le but probable de se faire envoyer
officiellement à la recherche de la
mission Flatters.

Ses signalements précis et en grande
partie exacts que l'on donne des prétendus
survivants ne sont pas une preuve de sa
vérité. Les indigènes sont bons observateurs des
physionomies, ils ont une grande mémoire

et

et Djebari a, sans doute, été en relations avec des arabes qui ont connu les personnes dont il s'agit et les lui ont peintes minutieusement. L'abondance de détails secondaires qu'il fournit sur les prisonniers paraît dénoter chez lui la préoccupation de masquer l'invraisemblance de ses allégations.

La version du combat de Bir-el-Gherama d'après un Cargui qui y aurait pris part, est inadmissible. Ses dépositions recueillies de la bouche de témoins oculaires, qui n'ont pu s'entendre à l'avance, ne sauraient laisser de doute à cet égard.

Le cadavre du Colonel Flatters a, en outre, été vu deux jours après l'affaire par un des tirailleurs survivants.

Est-il à supposer d'ailleurs, que si des Européens étaient prisonniers des Bouareg et fréquentaient des marchés où, d'après Djebari, viennent des Chamba d'Algerie, la nouvelle ne s'en soit pas répandue parmi les tribus de l'extrême-sud de nos possessions algériennes? Comment n'a-t-il pas cherché à se faire connaître des trois prisonniers qu'il aurait vus à Chaoua et à se faire donner par eux un gage quelconque pour appuyer ses dires?

L'itinéraire

Itinéraire de son voyage contient également de nombreuses invraisemblances: 28 étapes coupées seulement de quelques séjours ^{chaque} ordi de 90 à 120 kilomètres. Il est permis de se demander si le voyageur qui, après 8 mois de réflexions, a fourni un semblable travail, s'est beaucoup éloigné de Lagos et s'il est allé sur le Niger.

Enfin, depuis plusieurs mois, Djibari a eu une conduite si étrange, il a donné de tels signes de dérangement cérébral, qu'avant sa révocation, il a été mis en observation à l'hôpital militaire de Curis. Le médecin traitant a constaté que Djibari était morphinomane et que sa responsabilité était très atténuée lorsqu'il se trouvait sous l'influence du chlorhydrate de morphine. Déjà à son retour à la côte occidentale d'Afrique, il était très surexcité. A Kotonou il s'est tiré un coup de revolver dans la poitrine, ce qui a retardé son rapatriement de quelques semaines.

Il convient d'ajouter que c'est la seconde fois que le bruit de l'existence du Colonel Flatters est mis en circulation. La première fois, en 1884, le promoteur de cette
nouvelle

nouvelle, était le H: el Hadj Ahmed el Bachir, spahi au 3: Régiment. Après une enquête minutieuse, ce spahi, convaincu d'imposture, a fini par avouer que son récit était une pure fiction et il a été sévèrement puni. Ne serait-ce pas cette fiction qui, arrangée et amplifiée, aurait été reprise par Djebari dans un but de réclame?

Dans ces conditions il semblerait qu'il n'y a pas lieu de pousser plus loin cette affaire. Mais afin de donner pleine satisfaction aux familles des personnes citées comme ayant survécu au massacre, l'Etat-Major de l'armée va proposer au Ministre de prier le Ministre des Colonies de faire vérifier le récit de Djebari par le Commandant supérieur de Tombouctou. Cet officier, qui est en relations constantes avec les Couaregs du sud, est bien placé pour avoir des renseignements précis.

L'Etat-Major de l'Armée a l'honneur de joindre au dossier communiqué un extrait de la relation de Djebari ainsi que l'itinéraire sommaire de son voyage et de prier le Cabinet du Ministre de vouloir

bien

Bien lui renvoyer ces deux documents
des qu'il en aura pris connaissance.

M. Le Général,
Chef d'état Major G^{ral} de l'Armée,

Le Chef de Bataillon,
Chef de la S^m d'Afrique,

A. Gouvy

J. J. J. J.

19^e corps d'armée

Génie

Service général

Alger le 21 avril 1895

Le Capitaine du génie Roche
à Monsieur le Président
de la République.

Monsieur le Président,

et la suite des articles
publiés récemment par les
journaux sur l'existence, chez
les Touaregs du Sud, de membres
de la mission Flatters, dont
faisait partie mon frère Roche,
Ingénieur des mines, j'ai
demandé des renseignements détaillés
à M^r Djebari, interprète militaire
à Tunis, qui avait rapporté cette
nouvelle d'une mission au Soudan.

M^r Djebari m'envoya
les signalements des trois Européens
qu'il disait avoir vus. Or l'un
de ces signalements, dont copie
est ci-jointe, correspondait
très exactement, et jusque dans ses
moindres détails, à celui de mon frère.
J'adressai alors une photographie

De ce dernier à M^r Djebari, qui déclara qu'elle représentait effectivement les traits de l'un des prisonniers.

D'autre part, d'après un officier supérieur qui avait connu les membres de la mission Flatters, les deux autres signalements s'appliquaient à M^r Béringer, Ingénieur des ponts et chaussées, et à M^r le Docteur Guyard. Et afin de vérifier cette concordance, j'adressai une copie de ces signalements aux familles intéressées. Celle de M^r Béringer affirma très énergiquement que le signalement correspondait en tous points à celui de cet ingénieur. Quant à celle de M^r Guyard, bien que moins catégorique, elle déclara néanmoins qu'il y avait concordance pour les traits généraux, et M^r Djebari, à qui fut présentée une photographie du Docteur, fit une déclaration identique.

Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il y a une correspondance absolue entre les signalements apportés par M^r Djebari et ceux de M. M. Roche et Béringer, et d'autre part qu'il y a une ressemblance générale en ce qui concerne le Docteur Guyard.

Comme enfin les signalements donnés par M^r Djebari sont trop détaillés pour avoir été soit copiés, soit inventés, j'estime que la question est trop grave pour ne

pas être poursuivie.

Dans ces conditions, j'ai
l'honneur, Monsieur le Président,
de soumettre à votre haute appréciation
cette affaire qui me touche de si
près, et de vous prier, au nom
des familles Béringer, Guyard
et Roche, de vouloir bien lui
donner la suite que vous
jugerez convenable.

Veuillez agréer, Monsieur
le Président, l'expression de
mon plus profond respect.

J. Roche

Signalements des trois Européens
vus par M^r Djehari, interprète militaire.

À Chaoua, j'ai vu trois
individus que l'on me dit être
des Européens.

1^{er} signalement

L'un est de taille moyenne,
les yeux bleus; le front bombé;
les sourcils châtain très clairs presque
blonds, à moitié blancs, les pommettes
saillantes, le teint légèrement coloré
et hâlé par le soleil; la bouche
petite, bien dessinée; les lèvres de
grosseur moyenne; la taille de 1,60
environ, légèrement courbée; l'allure
dégagée; les cheveux complètement blancs,
permettent de conclure cependant que
cet homme a été blond; le menton
pointu; la barbe blanche, longue
et soyeuse. Il s'exprime difficilement
en arabe et prononce les s avec un
son intermédiaire entre le th arabe
et notre s. Si cette circonstance
n'implique pas un défaut de langue,
il a dû apprendre l'arabe dans le
Département d'Alger. Il paraissait
âgé de 58 à 60 ans.

Renseignements donnés par les bouviers
sur cet Européen: Savant; s'occupe
de culture; aime beaucoup les plantes;
construit de belles maisons; c'est lui
qui a introduit l'usage des fenêtres
à Chaoua; n'aime pas laisser l'eau
stagnante; a inventé le système
des terrasses abritées; très courageux,

mais n'aime pas l'effusion du sang;
bon cavalier; bon méhariste, très
affable; très accoutumé; très bon ami;
sobre et dur à la fatigue.

2^e signalement

Le second est franchement brun,
les yeux, très vifs, sont gris; les cils
sont noirs, les sourcils également,
ces derniers sont épais et bien dessinés;
le front est plat avec quelques rides;
les joues sont pleines, et le teint
fortement coloré, hâlé par le soleil; la
bouche est large, les lèvres un peu
grosses, les deux dents de devant de la
mâchoire supérieure séparées par un
léger espace; la taille de 1,72 environ;
les épaules larges, et le ventre légèrement
proéminent; la barbe, taillée à l'arabe,
est noire et parsemée de poils blancs;
les moustaches sont longues et fortes;
le menton est large et carré. Il s'exprime
assez bien en arabe; le verbe est haut
la parole vive et accablée, la voix forte
et disgracieuse. Il paraît âgé de 40
à 45 ans.

Renseignements donnés par le Souverain
sir cet Européen: c'est un savant et le
meilleur méhariste du pays, il fait de belles
images; s'est fait remarquer par son
courage à côté de Melloul lors de la
bataille d'El Hassi contre les Kel-Azou;
travailleur infatigable; il a inventé
un nouveau système de creusement des
puits; a perfectionné le système
d'arrosage des oasis; enseigne aux enfants
de faire des images. C'est un homme

provisible, doux et aimable; fait des collections
de coquillages et de cailloux, en a un
grand nombre, a perfectionné le travail
du fer et simplifié sa fabrication.
Aime la solitude, paraît toujours
cérébrer et mélancolique; très dur à
la fatigue.

3^e également

Le troisième est petit, très
maigre; les yeux bleus, sans expression,
les cils et les sourcils châtain clair,
le visage uni très pâle et hâlé par
le soleil; la bouche petite; les lèvres
minces; les dents petites, bien rangées,
sans défaut; le nez petit, bien fait,
les narines très mobiles; le menton
rond, presque imberbe, une cicatrice
partant de l'arcade sourcilieuse droite
et traversant le front diagonalement
vers la gauche; une autre cicatrice
en travers du poignet droit; il
s'exprime correctement en arabe et
grave les π . Il paraît avoir de 38
à 40 ans. De la manière dont il
parle l'arabe on peut conclure qu'il
a dû l'apprendre dans le Département
l'Oran.

Renseignements donnés par les Français
sur cet Européen: également un savant;
soigne les maladies, a inventé un remède
pour les yeux, guérit les blessés;
courageux jusqu'à l'imprudence; s'est
distingué pendant l'expédition contre
Ahraouen, on lui a reculé trois blessures;
aime bien discuter avec les savants,
collectionne des plantes; aime beaucoup

les petits enfants ; très sérieux ; rit
volontiers, mais sans beaucoup de joie ;
monte bien à cheval, manie bien la
lance, mais mauvais ménériste ; ni
sobri, ni dur à la fatigue ; faible
et fréquemment malade.

Pour copie conforme
Alger le 21 avril 1895
Le Capitaine Du génie
J. B. Roche

Alger le 17 Mai

1895

ETAT-MAJOR

1^{er} Section

N^o 11461

Le Général Larchey
Commandant le 19^e Corps d'Armée
à Monsieur le Ministre de la Guerre

*Objet: Résident de la République
à M. le Capitaine du Génie
à Alger*
*Objet: Résident de la République
à M. le Capitaine du Génie
à Alger*
*Objet: Résident de la République
à M. le Capitaine du Génie
à Alger*

Cabinet, Correspondance
307.

Paris
21 Mai 1895
MINISTRE

Monsieur le Ministre,

21 MAI 1895

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint
une requête adressée à M. le Président de la République
par laquelle M. Roche, Capitaine du Génie à Alger, porte à la
connaissance du Chef de l'Etat, des renseignements qui lui auraient
été communiqués par M. Messarid ben Djebare, interprète, auxiliaire
récompensé, et d'après lesquels trois Européens, survivants
de la mission Hatters, seraient prisonniers des Couareg.

Je crois devoir vous transmettre, en même temps,
la copie d'une lettre que m'a adressée M. le Général Commandant
la Division d'occupation de Tunisie, lorsque M. Djebare
est venu dernièrement en congé de convalescence à Alger,
lettre dans laquelle il est question des nouvelles à sensation
rapportées par cet interprète.

Il est étonné, j'ajoute, vous a propos de demander
à M. le Général Léclerc le résultat des démarches que
ont dû être faites, ainsi que le mentionne le dernier paragraphe
de la présente lettre, en vue de savoir quel degré de
crédence on peut accorder aux récits de M. Djebare.

L. Larchey

19^e corps d'armée

Génie

Service général

Alger le 21 avril 1895

Le Capitaine du Génie Roche
à Monsieur le Ministre de
la Guerre

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous
adresser ci-joint une lettre
pour Monsieur le Président de
la République, et de vous
prier de vouloir bien appuyer
la demande qu'elle contient.

Roche

Vu et transmis,

Alger le 23 avril 1895.

Le chef d'état major du Commandement
Supérieur du Génie en Algérie

Premier

Vu et transmis,

Alger le 23 avril 1895.

Pour le Général Commandant Supérieur du Génie
en tournée,

P.O. Le chef d'état major

Premier

C. J. V. L.



no 1719

Division d'Occupation
de Tunisie
Etat-Major
1^{re} Section
N^o 2
N. S. de l'Interprète
Messaoud Djebari, en congé
à Alger.

Tunis, le 6 Janvier 1895

Le Général de Division Leclerc
Comd^{ant} la Division d'Occupation de Tunisie
à St. de le Général Command^{ant} le 19^e Corps d'Armée
Alger.

Confidentiel

Mon Général,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai
d'accorder à M. l'Interprète auxiliaire de 2^e classe, Messaoud
Djebari, un congé de convalescence de trois mois pour en finir
à Alger.

M. Djebari est cet interprète qui a été envoyé,
il y a environ deux ans, en exploration au Soudan par la Société
de Géographie.

Il est rentré après dix huit mois d'absence, rapportant de
son voyage une relation tout à fait extraordinaire, qui n'inspire
qu'une demi confiance et dans laquelle il est très difficile de distinguer
le vrai du faux.

C'est lui qui, il y a quelques semaines, profitant de
l'autorisation que je lui avais accordée d'assister à une réunion
de l'Institut de Carthage, a lancé sans m'en prévenir la nouvelle
à sensation, qui depuis, a fait le tour de la presse et d'après laquelle
il avait en plusieurs circonstances de la mission Flatters.

Comme il est à craindre qu'il ne cherche à continuer
cette campagne de récits plus ou moins vraisemblables qui attirent sur
lui l'attention, j'ai pris soin de lui rappeler, avant son départ, qu'il lui
était défendu par les règlements militaires de tenir quoi que ce soit
à la publicité sans l'autorisation du Ministre de la Guerre,
et je lui ai interdit en outre, toute communication relative à son voyage
à d'autres qu'à moi.

Je crois devoir vous signaler sa présence à Alger
pour

pour le cas ou M. Debari ne se conformerait
pas à mes ordres. Il importe en effet de ne pas laisser
mettre en circulation d'autres nouvelles contrefaçonnelles avant de connaître
le résultat de diverses démarches faites en ce moment dans le but de
savoir quel degré de confiance on peut accorder à ces pièces.
Signé: Decker.

Pour copie conforme:
Alger, le 14 Mai 1891
Le Général Comte de M. de Lamoignon
G. O. - Le Chef d'Etat major
Abouster



Ministère
de la Guerre.

Note
pour le Ministre.

Cabinet
du Ministre

Correspondance générale

Demande de 48
tirailleurs algériens
pour la mission au
Soudan.

Par la lettre ci-jointe, M. le
Lieutenant-Colonel Flatters demande,
pour la nouvelle exploration qu'il va
entreprendre au Sud du Sahara, l'au-
torisation d'annoncer avec lui 48 tirailleurs
indigènes de bonne volonté, la plupart pou-
vant servir de chameliers, et le N^o Ahmed-
ben Zanoun, Du 3^e régiment, qui a
déjà servi d'ordonnance à M. le Médecin
aide-major Guiard, lors de la première
exploration.

M. le Ministre des Travaux Publics
approuve cette demande, dont les motifs lui
paraissent pleinement justifiés.

Les militaires dont il s'agit rece-
vront, sur les fonds du Département
des Travaux Publics, une indemnité de
2 francs par jour, dont 1 à réserver pour
la nourriture et l'entretien. Ils pourraient
être mis en position de congé. Ils devraient
être rendus à Laghouat le 10 Octobre.

On a l'honneur de prier le Ministre
de faire connaître la suite qui doit être

26 AOUT 1898

Les tirailleurs algériens
appelés les marabouts
seront au camp de Laghouat

MINISTÈRE
DES TRAVAUX PUBLICS

Direction Générale
des Chemins de Fer
DIRECTION DE LA CONSTRUCTION

1^{re} DIVISION

1^{er} Bureau

Chemin de fer
entre l'Algérie et le Soudan.

23 AOUT 1880
CABINET DU MINISTRE

21 AOUT 1880

188

Compt. 1106

*M. le
Général
de
21 août 1880*

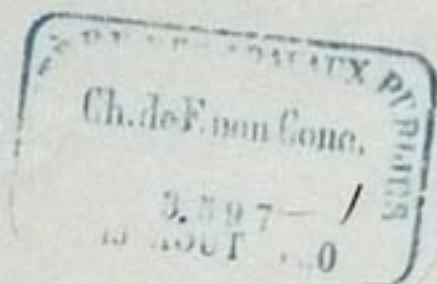
Monsieur le Ministre et cher Collègue,
j'ai l'honneur de vous communiquer une
lettre que vient de m'adresser M. le
Colonel Flatters en vue d'obtenir, pour
la nouvelle exploration qu'il va entrepren-
dre au Sud du Sahara, l'autorisation
d'emmener avec lui 48 travailleurs indigènes
de bonne volonté. Les motifs que M. Flatters
fait valoir à l'appui de sa demande
me paraissent pleinement justifiés. Il
importe au succès de l'expédition que
le chef de la mission puisse disposer d'un
personnel entièrement dévoué, facile à
diriger et habitué à la discipline.

Je vous prie en conséquence de
vouloir bien autoriser les chefs de corps
à mettre à la disposition de M. Flatters,
du 10 au 20 août à Laghouat, 48 travailleurs
indigènes de bonne volonté, la plupart
pouvant servir de chameliers.

Les hommes choisis recevront sur
les fonds de mon département une indem-
nité de deux francs par jour dont un à

M. le Ministre de la Guerre.

Paris le 10 Août 1830



Monsieur le ministre

J'ai l'honneur de vous proposer de vouloir bien demander à M. le ministre de la guerre l'autorisation de prendre quarante huit tirailleurs indigènes de bon vouloir, pour m'accompagner dans la deuxième partie de l'exploration, au départ de Ségou, du 10 au 20 octobre prochain.

Ces tirailleurs, destinés à l'usage du camp, quelques uns au service personnel des membres de la mission non pourvus d'ordonnances, seront choisis autant que possible parmi ceux des tribus du sud habitant à la suite des chameaux. Ils recevront par jour deux francs dont un à retenir pour la nourriture et l'entretien. Ils seront habillés en indigènes usés, et armés de mousquetons d'artillerie système Gras, aux frais de l'exploration.

Leur emploi consistant surtout dans l'application des diverses réglementations de marches, de camps, de bivouacs, etc., on ne peut objecter que leur instruction militaire aurait à en souffrir. J'estime au contraire qu'à leur retour, ils apporteront un appoint précieux à leur régiment, pour le cas d'impédiments de guerre. Etant d'ailleurs payés et entretenus par le budget des travaux publics, ils pourront être mis en position militaire de congé ou de disponibilité, et remplacés pendant leur absence, sans modification de contingent d'appoint, puisque les tirailleurs indigènes sont tous engagés volontaires. Il n'en résultera donc au compte de la guerre, ni dépenses supplémentaires, ni diminution d'effectif.

Le principe a déjà été admis pour la première partie de l'exploration, puisqu'il nous avait été accordé des tirailleurs du 3^e bataillon d'Afrique, comme hommes de service et ordonnances. Je n'en ai demandé plus ces hommes, parce que, pour récompenser leur bonne conduite pendant qu'ils ont été avec nous, j'ai demandé et obtenu leur changement de corps, et il serait difficile maintenant d'aller les chercher dans différents régiments, en outre, plusieurs étaient libérables peu après leur retour.

Monsieur le ministre des travaux publics

Je suis qu'il serait avantageux de les remplacer par des travailleurs indigènes, auxquels nous
donnerai en plus le titre de ouvriers. C'est pour cela que je demande quarante-huit hommes, le
plus grand nombre exerçant la profession de chameliers.

Je n'ai aucun ennemi, pour ouvriers et escorte, dans la première partie de l'exploration, que
des indigènes non militaires, surtout des Chamboas d'Ungla. Tout en voyageant pas en à m'en
plandre méme, il ne faut déployer beaucoup de Diplomatie pour être le plus maître de
son itinéraire, conduire les gens au lieu d'être conduit par eux, prévenir les rivalités incessantes, et as-
surer constamment le service.

Il fallait être si grave méme, pour qu'il convint avant tout, de nous présenter aux
Chamboas, pour les engager via à via des Fournages par une sorte d'acte d'amitié et de bon voi-
sage. Mais, il n'en est plus de même à présent, on les élève que nous avons recueillis. Nous
avons à pourvoir un itinéraire mieux défini à l'avance, le précédent est établi d'une mission française
adonc à explorer le pays; nous sommes reçus pour nous-mêmes, sans avoir besoin de présenter
personne ou de nous faire présenter; et, sans même de l'adjonction de quelques guides et de quelques
autres chameliers qui, au nombre d'une trentaine, sont en majorité dans la mission, et vont à
notre suite comme nous voudrions aller, il est infiniment préférable que nous ayons toute notre
liberté d'allures, avec le plus grand nombre de nos gens bien à nous, marchant comme il nous
conviendra, capable de faire le service comme nous l'espérons; c'est à dire avec des soldats habitués
à la discipline, et indifférents à toute autre considération qu'à celle des ordres reçus.

Nous n'en ferons pas plus pour cela une expédition militaire: nous étions cent-cinq, nous
ne serons pas plus de 25; et la substitution des travailleurs aux Chamboas ne fera qu'assurer
plus fortement le maintien de notre caractère essentiellement pacifique aux yeux des Fournages,
pour que notre escorte mieux tenue, imposera mieux de défiance, tout en garantissant plus complète-
ment la sécurité.

Si M^r le ministre de la guerre veut adopter cette combinaison, je vous prie,
Messieur le ministre, de vouloir bien lui demander de donner les ordres nécessaires pour que les
quarante-huit travailleurs répartis et envoyés sur les trois régiments, ou pour dans l'un
d'eux, soient dirigés par M^r le chef de corps, sauf le nomme Ahmed ^{le 2^e} du 4^e régiment
qui a servi d'ordonnance au docteur dans la première partie de l'exploration, et que je sois
comme de service si rien ne s'y oppose. Les hommes seront envoyés à Laghouat pour
le 10 octobre au plus tard, afin que je puisse les prendre en passant du 10 au 12.

Veuillez agréer, Monsieur le ministre,

L'hommage de mon respectueux dévouement.

L. St. Armand chef de la mission d'exploration

P. Flatters

MINISTÈRE
DE LA GUERRE
DES TRAVAUX PUBLICS
22 Juin 1880
CABINET DU MINISTRE

du Personnel et des Mines

1^{re} DIVISION
DU PERSONNEL

1^{er} Bureau

(2) Paris le 18 Juin

1880

~~Paris le 18 Juin 1880~~
Monsieur le Ministre et Cher Collègue,
M. le Colonel Flatters, chargé par mon département d'une des explorations relatives à l'établissement d'un chemin de fer Trans-Saharien, m'informe que M. le Docteur Guiard, un des ^{membres} chefs de la mission, vient de recevoir de M. le Général commandant le 19^e Corps d'armée, l'ordre de rejoindre immédiatement le 2^e régiment de Louaves.

La mission de M. le Colonel Flatters n'est point terminée, et il importe au succès des explorations qu'il recommencera sans doute à l'automne que le concours de M. Guiard lui reste acquis. D'ici là les membres de la mission devront présenter un rapport sur les résultats de leurs premières opérations et leur présence à Paris sera nécessaire pour la rédaction de ce travail; je vous prie en conséquence de vouloir bien maintenir M. Guiard à la disposition de mon département pour le service de la mission dirigée par M. le Colonel Flatters et me faire connaître les mesu-

A M. le Ministre de la Guerre.

res que vous aurez prescrites à cet effet.

Algérie, Monsieur le Cher Colligue les
nouvelles assurances de ma haute
considération.

Le Ministre des Travaux Publics.

J. Varray

MINISTÈRE
DES TRAVAUX PUBLICS

Direction Générale
des Chemins de Fer

DIRECTION DE LA CONSTRUCTION

1^{re} DIVISION

1^{er} Bureau

Chemin de fer entre
l'Algérie et le Soudan.

Paris, le 14 SEPT 1880 188

MINISTÈRE DE LA GUERRE
15 Septembre 1880

1310

Handwritten notes and signatures in the top right corner, including a large signature and some illegible scribbles.

Monsieur le Ministre, et Cher
Collègue, par dépêche du 24 Août der-
nier, je vous ai demandé, en vue de la
nouvelle exploration que va entreprendre
dans le Soudan M. le lieutenant-colonel
Flatters, de mettre à la disposition de cet
officier supérieur, lors de son passage à
Laghouat, dans les premiers jours du mois
d'Octobre prochain, le matériel de cam-
pement et les effets d'habillement, de grand
et de petit équipement nécessaires pour 80
hommes.

En réponse à cette demande,
vous m'avez fait connaître que, le ma-
gasin annexé de Laghouat ne possé-
dant que des effets de campement, vous
desiriez savoir d'une manière exacte
la nature des effets d'habillement et de
grand et de petit équipement qu'il y
aurait lieu d'envoyer à Laghouat.

M. le lieutenant-colonel Flatters,

A. M. le Ministre de la Guerre.

à qui j'ai transmis cette observation, vient de me faire savoir qu'il aura besoin, pour l'accomplissement de sa mission, des effets et du matériel suivants pour un nombre d'hommes qui ne doit pas dépasser 80 :

Effets d'habillement :

Blouses de toile. - Pantalons de toile (forme arabe). - Pantalons de treillis longs. - Ceintures de laine à l'ordonnance pour travailleurs. - Ceintures de flanelle. - Chachias.

Grand équipement :

Ceinturons, avec porte-épée baïonnette et cartouchières.

Petit équipement :

Harresacs. - Souliers (3 paires par homme). - Cuïtres de toile. - Linge et chaussure en général. - Petits bidons recouverts.

Campement :

Tentes abri. - Marmites, gamelles, grands bidons. - Seaux en toile. - Peaux de bouc de cavalerie. - Demi couvertures. - 2 ou 3 grandes tentes avec accessoires.

Je vous prie, en conséquence, de vouloir bien donner les ordres nécessaires pour que les objets dont il s'agit soient mis à la disposition de M. le lieutenant-colonel Flatters,

J. P. ^{DM}

lors de son passage à Laghouat.

Comme il en a été convenu
lors de la première exploration, le rem-
boursement des effets d'habillement et de
grand et de petit équipement sera effectué
à votre département par voie de virement
de compte; quant au matériel, il sera
rendu par M. Flatters au retour de son
expédition.

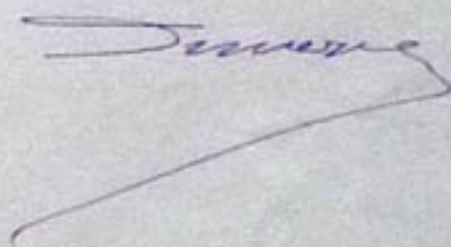
Agréé, Monsieur le Ministre
et Cher Collègue, les nouvelles assurances
de ma haute considération.

Le Ministre des Travaux Publics.

Pour le Ministre et par autorisation:

Le Conseiller d'Etat,

Directeur Général des Chemins de fer,



Mission du Soudan

Ministère

de la Guerre.

Paris, le 20. 7. 1870.
C. 95

Cabinet

du Ministre.

Minute

Le Ministre de la Guerre à M. le
Général Commandant le 19^e Corps d'armée,
à Alger.

Correspondance
M. Farnigiani
1870

Mon cher Général.

M. le Ministre des Travaux Publics
me communique une dépêche par laquelle
M. le Lieutenant Colonel Flatters, chef de
la mission d'exploration vers le Soudan,
l'informe qu'une députation de Bouaregs
Sfoghars vient d'arriver à Ouargla, demandant
à entretenir les relations établies par la
mission lors de sa première exploration. Avant
de partir le mois prochain avec M. le Lieutenant
Colonel Flatters, ces Bouaregs iront probable-
ment l'attendre à Alger. Les frais de
voyage de cette députation seront supportés
par le Département des Travaux Publics.

Je vous prie de prendre, sur ce qui vous
concerne, les dispositions nécessaires pour
éviter, à cet égard, toutes complications
et tous commentaires au sujet du voyage
des Bouaregs dont il s'agit.

M. le Gouverneur Général civil de l'Algérie et
M. le Ministre des Affaires Étrangères sont également
prévenus.

Je vous salue
avec mes respects
et vous prie de vouloir bien agréer
de la part de M. le Ministre de la Guerre
l'assurance de sa haute estime et de sa haute
confiance.

Dans le cas où
vous auriez
quelques
doutes
à ce sujet
je vous prie
de vouloir bien
m'en faire
part.

Cabannes

par

BUREAU

Cesjole

a M. le Capitaine 19^e corps d'armée, à Alger.

SECTION.

Paris, le

17^e juil^e

1880.

ANALYSE.

Monsieur le Capitaine,

M. le Ministre des Travaux Publics m'a communiqué une dépêche par laquelle le lieutenant-colonel Flatters, chef de la mission d'exploration sur le Soudan, l'informe qu'une députation de Touaregs Hoghas vient d'arriver à Ouargla, demandant à entretenir les relations établies par la mission lors de sa première exploration. Devant repartir le mois prochain avec le lieutenant-colonel Flatters, ces Touaregs iront probablement l'attendre à Alger. Le frais de voyage de cette députation, seront supportés par le Département des Travaux Publics.

Il vous prie de prendre, en ce qui vous concerne, la disposition nécessaire pour éviter, le cas échéant, toute complication et toute erreur commentaire au sujet du voyage de Touaregs dont il s'agit.

M. le Gouverneur Général civil d'Algerie et M. le Ministre des Affaires Étrangères sont également prévenus.

[Faint handwritten notes on the left margin]

17^e juil^e
du Ministère
N° 10.

Même lettre

~~M. le Ministre des Travaux Publics, M. le Ministre des Affaires Étrangères~~

MINISTÈRE
DES TRAVAUX PUBLICS
7-Septembre 1880
CABINET MINISTÈRE

Paris le 17 9 80

1880

Conc. affle.
2329

Mt. amme
V. de surgo. Caym

17 21 40

Monsieur le Ministre et cher Collègue,
Monsieur le Lieutenant Colonel Flatter m'a informé que la
délégation de Louange Spogha arrive à Oran.
Demandant à entretenir les relations établies par son
oncle, devant repartir le mois prochain avec
Monsieur le Lieutenant Colonel Flatter, il veut probablement
l'attendre à Alger.

Les frais de voyage de cette délégation seront
supportés par mon Ministère.

Je vous serai obligé de vouloir bien donner les
instructions nécessaires pour éviter toute complication
et tous commentaires relatifs au voyage de ces
Louange.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre et cher
Collègue, les assurances de ma haute considération.
Le Ministre des Travaux Publics.

H. Varroy

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport de M. le Lieutenant Flatter
qui est dans votre mesure pour la nouvelle mission.

Monsieur le Ministre de la Guerre

Ministère
de la Guerre.

Cabinet
du Ministre

Note
pour le Ministre.

Correspondance générale

Sur le sujet de la
mission d'exploration
au Soudan.

Au mois de Novembre dernier,
M. le Ministre des Travaux Publics a
chargé, avec l'assentiment de M. le Ministre
de la Guerre, M. le Lieutenant-Colonel
Flatters, membre de la Commission
institué pour l'étude des questions relatives
à la mise en communication par voie
ferrière de l'Algérie avec l'intérieur du
Soudan, de diriger une exploration, avec
escorte indigène, pour rechercher un tracé
de chemin de fer devant aboutir dans le
Soudan entre le Niger et le lac Tchad.

Le Préfet du Ministre, en
donnant son adhésion à cette mesure, a
autorisé, sur la demande de son Collègue,
des Travaux Publics, trois Officiers et un
Médecin militaire de bonne volonté à
accompagner M. le Lieutenant-Colonel
Flatters dans son exploration et à en mener
avec eux, chacun un soldat ordonnance,
s'ils en trouvaient de bonne volonté. Cette

Cette restriction était motivée par les considérations suivantes : la mission dont il s'agit est purement scientifique, elle n'est pas ordonnée par le département de la Guerre, qui s'est borné à y adhérer et à prêter son concours pour en faciliter l'accomplissement. Par suite, on peut craindre qu'en cas de blessure ou de mort, le droit à pension des officiers ou soldats qui font partie de la mission, ou de leurs veuves, soit contesté, puisqu'il n'y a pas le service commandé.

Dans ces conditions, il n'a pas paru possible d'obliger des officiers à faire partie de cette mission, ni des militaires à suivre ces officiers comme ordonnance. Le Ministre s'est donc borné à donner son autorisation aux uns et aux autres.

Or, M. le Général C^{te} le 19^e Corps d'armée vient de faire savoir que le g^{al} Commandant la Division de Constantine a mis à la disposition du personnel de la mission 12 hommes, dont 10 du 3.^e bataillon d'Afrique, 1 du 7.^e bataillon de Chasseurs et 1 du 3.^e tirailleurs, pour compléter à 15, avec les 3 hommes amenés de France, le nombre des ordonnances et hommes de service de cette mission.

M.

M. le Général commandant le
19^e Corps d'armée ajoute :

« Cette mesure, que M. le Général
« Comte, la Division de Constantine, a
« cru devoir prendre, parceque la lettre
« de service de M. le Lieutenant Colonel
« Flatters, datée du 2 N^o 1849, spécifie
« que les membres de la mission pourront
« emmener des ordonnances qui compteront
« parmi les hommes de service, me paraît
« en contradiction avec la décision que vous
« m'avez notifiée par dépêche du même jour,
« et aux termes de laquelle vous autorisiez
« seulement les quatre Officiers et le
« médecin militaire de la mission à
« emmener leurs ordonnances, s'ils en
« trouvaient consentant à les suivre.

« Aussi, je viens d'inviter M. le
« Général commandant la Division de
« Constantine, à arrêter là où ils se
« trouvent, les Douze militaires dont il
« s'agit, et je vous prie de vouloir bien
« me faire connaître, par dépêche télé-
« graphique, si ces hommes doivent con-
« tinuer à marcher avec la mission, ou
« s'ils doivent rétrograder sur leur garnison »

On a l'honneur de prier le Ministre

De faire savoir sous quel sens il doit être
répondre à M. le Général Comte le 19^e
Corps d'armée, et si la restriction posée
par M. le Général Gresley doit être
maintenue.

Paris, le Février 1830

Le Chef du Bureau,

G. Jansoz

M.
Le Chef du Cabinet,

~~J'ai vu aller~~ ~~projet~~
~~pour~~ ~~proche~~

P.O.

Le ministre après l'être entendu
au conseil, estime qu'il faut
de laisser partir les hommes
désignés pour accompagner
le Colonel Porter.

P.O.
Le Chef du Cabinet
Jansoz

16 FEV 1830

Paris le 26 Décembre 1879

MINISTRE DE LA GUERRE
5 Décembre 1879
CABINET DU MINISTRE

Correspondance (1)

3097

~~Paris le 26 Décembre 1879~~
~~Monsieur le Ministre~~
~~Par lettre en date du 2 Décembre, Correspondance générale, 1^{re} section, vous~~
~~avez bien voulu me faire savoir que vous donniez votre adhésion à la décision par~~
~~laquelle Monsieur le ministre des travaux publics m'a chargé de diriger une expé-~~
~~dition, avec escorte indigène, dans le but de chercher un tracé de chemin de fer~~
~~devant aboutir dans le Soudan, entre le Niger et le lac Tchad. Vous m'avez~~
~~prévu de vous faire connaître l'adresse de la personne à laquelle j'aurais donné~~
~~puissance pour recevoir ma valise pendant mon absence, ainsi que la date exacte de mon~~
~~départ, et de celui de M^{rs} Meunier, Le Chatelier, Bronelard, et Guindé, officiers~~
~~désignés pour m'accompagner~~

26 DEC 1879

~~mandat~~
~~no 10~~
~~avis~~
~~et x~~

Par lettre en date du 2 Décembre, Correspondance générale, 1^{re} section, vous
avez bien voulu me faire savoir que vous donniez votre adhésion à la décision par
laquelle Monsieur le ministre des travaux publics m'a chargé de diriger une expé-
dition, avec escorte indigène, dans le but de chercher un tracé de chemin de fer
devant aboutir dans le Soudan, entre le Niger et le lac Tchad. Vous m'avez
prévu de vous faire connaître l'adresse de la personne à laquelle j'aurais donné
puissance pour recevoir ma valise pendant mon absence, ainsi que la date exacte de mon
départ, et de celui de M^{rs} Meunier, Le Chatelier, Bronelard, et Guindé, officiers
désignés pour m'accompagner

J'ai l'honneur de vous informer que je délègue Madame Flatters,
Sarah-Marie, ma femme, née Le Gros, demeurant à Paris, rue de Condé n° 11, pour

~~avis~~
~~10/12/79~~

toucher ma solde pendant toute la durée de mon absence, à partir du 1^{er} janvier 1880; et je vous demande de vouloir bien prévoir que cette délégation est valable pour la totalité de ma solde, payable de mois en mois à Paris.

La mission d'exploration partira de Paris le 3 janvier, pour se rendre à Alger où elle aura à séjourner trois ou quatre jours; de là, elle se rendra à Philippeville, Constantine, Biskra, Oumgla où, l'organisation de la caravane étant terminée, elle entrera en opérations vers la fin de février 1880, sur la ligne: ain Faha, Lemavanin, Amadgher, Hamaoua, avec variantes et bifurcations selon les circonstances.

M^r Le Chatelier s'est trouvé à Brawanda, où il a reçu avis de sa mise à ma disposition pour l'exploration; mais il n'a pas reçu d'ordre de départ, et je vous demanderais de vouloir bien lui faire prévoir de rejoindre la mission à Alger, au passage. Je suis à Paris avec M^{rs} Masson, Brocchard, et Guindé; enfin, Monsieur le ministre des travaux publics a bien voulu vous demander de nous adjoindre Monsieur Bernard, capitaine en 1^{er} au 96^e d'artillerie, détaché à la manufacture d'armes de Châtellerault; et si, comme j'en l'espère, vous consentez à donner votre adhésion à cette mesure, il y aurait à compter cinq officiers partant de Paris le 3 janvier saisi. M^{rs} Clatter s'achève de 2^e de ligne, chef de la mission d'exploration
Masson, capitaine d'état-major, adjoint

*min
Paris
1-19-1880*

Bernard, capitaine d'artillerie, ~~major~~

Bronckard, 1^{er} lieutenant au 6^o de ligne.

Guyard médecin aide major de 1^{re} classe au 2^o régiment.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre,

l'hommage de mon profond respect

Le 1^{er} colonel du 72^o de ligne chef de la mission d'exploration

J. Flatters

Ministère de la Guerre
Direction générale du Service
C. 95

Reçu de
N°
L'Employé. 12h
à
L'Employé.
Est
L'Employé.

Indications de service.

Pour de N° Date Départ le à h. m. du

URG PARIS DE LAGHOAT 575 201 13 8 25 M. + EL BICDS 2 MAI 1880 - LIEUTENANT COLONEL FLATTERS CHÉF MISSION TRANSHAPIEN A MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS VISÉ MINISTRE DE LA GUERRE PARIS : GAL COMDT LE 19 E CORPS D ARMÉE . AU GOUVERNEUR GAL DE L ALGERIE . GAL COMMDT DIVISION ALGER : GAL COMMDT DIVISION CONSTANTINE : GAL COMMDT SUPDIVISION MEDAH . + PARVENU AU 26 E PARALLELE A 750 KILOMETRES SUD D OUARGLA A 250 SUD DE TIMASSININ A EL MENKHOUGH CHEZ LES AZGARS JE MARCHE SANS DIFFICULTE MAIS JE RISQUE DE MANQUER L ITINERAIRE COMPLET DU SOGNAR QUI ME PARAIT ACRDABLE OU AU DEPART DIRECT D ELBICDS SANS PASSER PAR TIMASSININ . ICI LES NÉCESSITES DU RAVITAILLEMENT ME CONDUISENT A GHAT DONT LA SITUATION POLITIQUE EST TOUT AUTRE QU ON NE LE SUPPOSAIT . ENFIN LES GENS CONNAISSENT LE PRIX DE L ARGENT MIEUX QU AUTREFOIS ET LES FONDS ALLCUES SONT INSUFFISANTS MEME POUR SUIVRE LA ROUTE QU JE SUIS EN ABOUTISSANT AU SOUDAN QUE PAR L ITINERAIRE DU DOCTEUR BARTH AU SUD DU GHAT . DANS CES CONDITIONS JE REVIENS ME RAVITAILLER EN ALGERIE ET PRENDRE INSTRUCTIONS POUR REPARTIR EN OCTOBRE SAISON LA PLUS FAVORABLE . LETTRES SUIVENT ET JE SUIVRAI LETTRES . CONYCI DEPOSERA MATERIEL PARTIE A OUARGLA PARTIE A LAGHOAT TOUT EST EN BON ETAT PERSONNEL EN EXCELLENTE SANTE .

Veuillez agréer, Monsieur le ministre,

l'hommage de mon respectueux dévouement.

Le Lt colonel chef de la mission d'exploration

P. F. Flatters